

Les situations problèmes n'étant pas liées, le formateur est libre de choisir une activité ou de proposer le travail oral et le travail écrit à l'apprenant, en tenant compte de ses compétences langagières.

Situation problème n°1

Activité orale

L'apprenant peut disposer d'un temps de préparation afin de répondre aux questions posées et prendre des notes sur le document. Cet écrit ne sera pas composé de phrases complètes mais de mots isolés permettant à l'apprenant de structurer ses réponses. Le formateur ne corrigera pas les notes prises (orthographe) de façon à ne pas transformer l'activité en travail écrit.

Le formateur peut étoffer le questionnaire s'il souhaite obtenir d'autres informations ou reformuler les questions proposées quand l'apprenant se trouve en difficulté.

Situation problème n°2

Activité écrite

Cette activité nécessite de connaître les règles d'écriture d'une lettre personnelle (salutations, mise en page...). L'apprenant doit aussi connaître le vocabulaire spécifique à son activité. De ce fait, un travail lexical oral peut être fait avec le formateur en amont de la production de la lettre.

Il faudra s'assurer que l'apprenant connaît les conjugaisons au présent de l'indicatif et les règles de grammaire simples (telles que l'accord dans le groupe nominal et l'emploi des adjectifs possessifs).

Fiche Situation problème n°2

Activité écrite

Un ami est sans emploi. Il est intéressé par le métier d'aide-soignant. Il vous demande de lui écrire une lettre où **vous lui donnez des informations sur votre travail**. Vous lui **indiquez** vos horaires, les différentes tâches que vous effectuez durant la journée, la tenue que vous portez et les documents que vous devez remplir. Vous lui **expliquez** aussi comment votre travail est organisé (seul ou en équipe) et comment vous communiquez avec vos collègues (réunions, messages écrits...).